

Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 20 février 2018
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Joël	ANKRI	P ^r Noël	GARABÉDIAN
P ^r Jean-Yves	ARTIGO	P ^r Bernard	GRANGER
M. Guy	BENOÎT	P ^r Bertrand	GUIDET
P ^r Olivier	BENVENISTE	P ^r Paul	LEGMANN
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Éric	THERVET
P ^r Bruno	CRESTANI	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
D ^r Michel	DRU	P ^r Michel	ZÉRAH
P ^r Jacques	DURANTEAU		

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Christine	GUÉRI	M ^{me} Isabelle	PLANTEC
M. Aurélien	MOLLARD	M. Robert	RATINEY

Invités

M ^{me} Anne	COSTA	P ^r Marie-France	MAMZER
M ^{me} Marianne	KERMOAL-BERTHOMÉ	P ^r Henri-Jean	PHILIPPE
P ^r Philippe	LECHAT	M ^{me} Catherine	RAVIER

Ordre du jour de la CME du 6 mars 2018

Informations du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Point sur la situation budgétaire (M^{me} Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ)

En **cinq minutes**, M^{me} KERMOAL-BERTHOMÉ expliquera les principaux facteurs de la dégradation des résultats budgétaires de l'AP-HP en 2017 puis échangera avec la CME sur les solutions envisagées pour redresser la situation à court, moyen et long terme.

Avis sur le plan de santé et sécurité au travail de l'AP-HP (D^r Lynda BENSEFA-COLAS)

Les difficultés de recrutement de médecins du travail et les récentes évolutions législatives et réglementaires sur le rôle des services de santé au travail ont amené la direction des ressources humaines de l'AP-HP à préparer un plan stratégique « santé et sécurité au travail ». Le D^r Lynda BENSEFA-COLAS, médecin coordonnateur du service central de santé au travail de l'AP-HP, présentera le projet en **dix minutes**, puis la CME votera.

Projet médical du groupe hospitalier (GH) Hôpitaux universitaires Paris Île-de-France Ouest (HUPIFO) (P^r Joël ANKRI, M^{me} Anne COSTA)

Les HUPIFO sont constitués de 4 hôpitaux répartis sur 3 départements : Ambroise-Paré (Boulogne-Billancourt), Raymond-Poincaré (Garches), Sainte-Périne (Paris 16^e) et l'hôpital maritime de Berck (Pas-de-Calais). La reconstruction du nouveau Garches sur le site d'Ambroise-Paré assorti d'un projet médical commun est un projet majeur de l'AP-HP. En **dix minutes**, le P^r ANKRI et M^{me} COSTA, président de la CME locale et directrice du GH, présenteront le stratégie médicale des HUPIFO.

Stratégie médicaments et dispositifs médicaux de l'AP-HP (P^{rs} Philippe LECHAT et Olivier BENVENISTE)

Le directeur général a rencontré la commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMÉDIMS) le 22 janvier en vue d'identifier les possibilités de réduction des dépenses de médicaments et de dispositifs médicaux (qui ont augmenté de façon importante en 2017 malgré la stagnation de l'activité). En réponse à sa demande, les P^{rs} Philippe LECHAT, président de la COMÉDIMS, et Olivier BENVENISTE présenteront en **cinq minutes** le projet sur lequel ils ont travaillé en lien avec l'agence générale des équipements et produits de santé (AGEPS).

Dispositifs intraveineux de longue durée (DIVLD) à l'AP-HP (P^r Henri-Jean PHILIPPE)

La pose d'un DIVLD est souvent la 1^{ère} étape d'un parcours de soins en cancérologie. Pour 43 % de nos patients, elle se fait hors AP-HP et pour 48 % lors d'une hospitalisation complète alors qu'elle peut

généralement se faire en ambulatoire. Pour améliorer la qualité et la sécurité des soins, le groupe de travail sur les DIVLD animé par le P^r PHILIPPE (Cochin) préconise la mise en place d'unités d'accès vasculaire (UAV) et la ré-internalisation de la pose des DIVLD à l'AP-HP. Le P^r PHILIPPE présentera le sujet à la CME en **cing minutes**.

Avis sur la modification de la charte d'utilisation de l'entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP (P^{rs} Philippe LECHAT, Marie-France MAMZER et Catherine BOILEAU)

La [CME du 13 septembre 2016](#) a approuvé à l'unanimité la [charte de l'EDS](#). Elle a prévu que le président du conseil scientifique et éthique (CSE) de l'EDS présenterait chaque année un bilan d'activité à la CME (v. [CME du 6 juin 2017](#)) et qu'elle pourrait amender la charte en fonction de l'expérience acquise avec les premiers projets d'étude. Les P^{rs} MAMZER et LECHAT (présidente et vice-président du CSE) et le P^r BOILEAU, présidente de la sous-commission *Innovation, recherche, université (SIRU)*, présenteront en **cing minutes** les modifications qu'ils proposent à la CME.

La communauté médicale doit aussi s'impliquer dans la définition de la stratégie d'utilisation de l'EDS. La CME proposera un groupe de réflexion sur le sujet.

Avis sur des modifications de pôle

La CME donnera un avis sur la modification des pôles *Médecine, urgences, psychiatrie* (Cochin) et *Proximité, santé publique et prévention* (Hôtel-Dieu) du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Paris-Centre* (HUPC), que le P^r Paul LEGMANN présentera en **deux minutes**.

Le prochain bureau de la CME se réunira le mardi **20 mars 2018**.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 21 février 2018